

## Organisateur de l'activité

- **Nom**  
ESTEVENET
- **Prénom**  
claire
- **Adresse**  
ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE 3 ter quai aux fleurs 75004 PARIS
- **Raison sociale**  
Etablissement public administratif

## Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**  
L'EUROPE VUE PAR LE MONDE DE LA JUSTICE
- **Description de l'activité**  
La consultation citoyenne s'est déroulée en deux temps. La première partie de l'événement était consacrée à une consultation sur l'avenir de l'Europe en qualité de citoyen : le public devait répondre au questionnaire élaboré par les 96 citoyens réunis par la commission européenne grâce à un outil électronique, Mentimeter, permettant un vote en direct et anonyme aux différentes questions. Un commentaire des résultats était réalisé en direct par Mr MAGNIER, secrétaire général des consultations. La 2ème partie de l'événement a consisté en la réalisation d'un atelier participatif autour de "L'Europe dans l'univers professionnel de la justice". Grâce à la technique pédagogique du "snowball", consistant à échanger en petits groupes s'agrandissant au fur et à mesure pour finir par assembler tous les participants (groupes de 5 personnes qui fusionnent en groupe de 10 personnes, puis de 20...), les participants ont été invités à réfléchir autour de 3 questions élaborées par l'ENM : Quelle est la place des normes européennes dans votre activité professionnelle ? L'Europe est elle un atout ou un frein à votre activité professionnelle ? Qu'attendez-vous de l'Union Européenne pour votre activité professionnelle ? A la fin de l'activité, les modérateurs de chaque groupe ont rapporté les idées principales échangées par les participants aux deux modérateurs, lesquels en ont fait une présentation synthétique à l'ensemble des participants. Un moment de convivialité a clôturé la soirée.

- **Date et heure**  
17 septembre 2018 de 17h30 à 20h
  
- **Lieu**  
ENM PARIS, 3 ter quai aux fleurs, 75004 PARIS
  
- **Nombre de participants**  
64
  
- **Catégories de publics présents**  
magistrats, avocats, huissiers, notaires, auditeurs de justice, personnel de l'ENM, personnels de greffe
  
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**  
Elie Renard - directeur adjoint de l'ENM en charge de la formation continue, du département international, et du département des formations professionnelles spécialisées - Arnaud Magnier - secrétaire général des consultations citoyennes sur l'Europe - Nicole Belloubet, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux.

## Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**  
- perception de l'EUROPE en tant que citoyen : Le panel de professionnels de la justice réuni lors de cette consultation a répondu au questionnaire mis en ligne par la commission européenne. Il ressort des réponses apportées que celles-ci ne se démarquent pas de la position des citoyens français en général. Ainsi les participants ont souhaité un action européenne sur la scène internationale pour la réalisation d'actions communes relatives aux migrants, un soutien de l'Etat de droit et la justice, des actions fortes en terme d'éducation, une demande d'harmonisation pour lutter contre le terrorisme, en terme de protection de l'environnement et une forte demande de sécurité économique. Arnaud MAGNIER a relevé que les participants, comme les français en général, souhaitent une harmonisation européenne dans des domaines qui ne sont pas l'objet de Traités et impliquerait de renoncer à une part de souveraineté. lors de la seconde partie de la consultation, les thématiques abordées étaient en lien avec les 3 questions posées. Des débats, il est ressorti que : - un consensus sur l'omniprésence des normes de l'UE dans l'ensemble des contentieux, un développement accru d'éléments d'extranéité conduisant à l'application des normes européennes, notamment en droit de la famille -une accessibilité aux normes rendue complexe par le foisonnement des sites de consultation et un manque d'actualisation de ces sites, rendant difficile la mobilisation des analyses disponibles -une incertitude quant au périmètre d'application de ces normes induite par la jurisprudence de la CJUE (ex :

jurisprudence qui vise à réintroduire le contrôle de proportionnalité pour les mandats européens) - une demande d'harmonisation des jurisprudences européennes même sil la difficulté à mobiliser un outil commun pour recueillir et diffuser cette jurisprudence - une forte attente pour une harmonisation au niveau fiscal qui permettrait d'opérer des échanges transfrontaliers plus fréquents - un consensus sur la formation : souhait commun des professions réunies lors de cette consultation de mettre en place des formations interprofessionnelles (sur des thématiques comme les successions, le droit international privé ...) au niveau national mais aussi au niveau européen : idée d'un "réseau européen interprofessionnel de formation" - un constat : il reste beaucoup à accomplir mais déjà énormément d'étapes ont été franchies depuis l'appel de Genève lancé par 7 magistrats européens en 1996 pour la création d'un espace judiciaire européen dans le but de lutter contre les malversations financières.

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**  
meilleure accessibilité aux normes européennes, une harmonisation des jurisprudences européennes, une harmonisation fiscale, une formation commune interprofessionnelle au niveau européen
  
- **Pistes de proposition formulées**  
idem

## **Facultatif**

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**  
Les participants ont particulièrement apprécié l'utilisation d'outil et de méthode interactives, soulignant ne pas avoir vu le temps passé. L'utilisation de l'outil MENTIMETER s'est révélée très simple pour les participants, ceux-ci ayant pu se connecter via leur 3G ou 4G directement sur le site internet sans nécessité de téléchargement d'une application. Par ailleurs, la technique du "snowball" a été particulièrement apprécié en ce qu'elle a permis des échanges en très petit groupe, facilitant ainsi des débats où chacun a pu exprimer son point de vue. Enfin, la participation de plusieurs professions du droit qui ont rarement l'occasion d'échanger entre elles, a été très appréciée.